

MODULE U17 ET U19

Jeudi 12 et Vendredi 13 Décembre 2019 Gandalou

[Télécharger la fiche](#)

OBJECTIFS

Accueillir en sécurité des jeunes de 15 à 18 ans (U17-U19), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (matches).

PUBLIC CONCERNE

Accompagnateurs d'équipes U17 et U19. Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner. Educateurs autres catégories.

PRE-REQUIS

Etre licencié(e) FFF.
Etre âgé de 16 ans et plus.

PROGRAMME

L'éducateur, le public et le jeu

Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées.

Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté.

L'éducateur et l'entraînement

Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve.

Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu.

L'éducateur en situation

Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés.

Maîtriser la démarche pédagogique.

Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement.

L'éducateur et l'accompagnement

Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs durant l'entraînement et le match.

Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté.

METHODES ET SUPPORTS

Pédagogie de l'action :

Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique.

Supports pédagogiques :

Vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires.

Livret stagiaire remis en début de formation.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 3, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition d'avoir suivi également le module Seniors, et ce sans limites de temps. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. **Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.**

A la date de la certification le candidat doit être âgé de 18 ans et plus.

La certification comporte :

- 1. Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée** (*Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation*)
- 2. Un oral de 15' maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury**

L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances dans une des deux catégories concernées.